

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 2<sup>ème</sup> série de compléments au budget 2014

Madame le Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

		Budget 2014	Crédit compl.
<b>CHARGES</b>			
<b>1. ADMINISTRATION GENERALE</b>			
101.3650	Aides diverses Synchronisation musicale du feu d'artifice du 1er août (décision municipale du 18 juin 2014)	56'500	5'500
<b>2. FINANCES</b>			
190.3111	Achats machines et mobiliers, logiciels Matériel informatique lié aux aménagements de la bibliothèque publique (décision municipale du 7 mai 2014)	130'000	8'900
<b>3. URBANISME ET BATIMENTS</b>			
346.3141.01	Entretien-rénovations Chalet Dernier : réparation citernes et conduites intérieures (décision municipale du 27 août 2014)	239'000	19'400
<b>4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT</b>			
412.3011	Traitements Remplacement temporaire pour cause absence maladie de longue durée (décision municipale du 29 octobre 2014)	532'000	8'700

412.3901	Charges sociales Remplacement temporaire pour cause absence maladie de longue durée (décision municipale du 29 octobre 2014)	167'000	2'600
413.3154	Entretien engins et machines Réparations urgentes sur plusieurs engins (décision municipale du 15 octobre 2014)	128'000	5'220
413.3155	Entretien véhicules Réparations urgentes sur plusieurs véhicules (décision municipale du 15 octobre 2014)	128'000	23'000
431.3147.01	Entretien cours d'eau Ruisseau de Pomy : finalisation de l'avant-projet (décision municipale du 19 février 2014)	29'000	12'350
431.3147.02	Entretien rives du lac Evacuation des déchets aux Rives du Lac (décision municipale du 17 septembre 2014)	25'000	6'340
441.3154	Entretien machines et matériel Réparations urgentes sur divers matériel (décision municipale du 15 octobre 2014)	128'000	14'000
5. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE			
516.3188	Frais de transports Frais de transports scolaires (décision municipale du 5 novembre 2014)	465'000	230'000
700.3011	Traitements Remplacement temporaire pour cause absence maladie de longue durée (décision municipale du 29 octobre 2014)	826'000	8'500
700.3901	Charges sociales Remplacement temporaire pour cause absence maladie de longue durée (décision municipale du 29 octobre 2014)	258'000	2'500
700.3185	Prestations de tiers Réfection du podium de la gare (décision municipale du 30 avril 2014)	147'000	40'000
6. POLICE ET SPORTS			
173.3011	Traitements Engagement temporaire à 100% pour 6 mois en remplacement d'une absence maladie de longue durée au stade municipal (décision municipale du 25 juin 2014)	263'000	42'950

173.3012	Salaires personnel occasionnel Engagement temporaire à 80% pour 4 mois en remplacement d'une absence maladie de longue durée au stade municipal (décision municipale du 25 juin 2014)	263'000	13'650
173.3901	Charges sociales Engagement temporaire à 100% pour 11 mois en remplacement d'une absence maladie de longue durée au stade municipal (décision municipale du 25 juin 2014)	83'000	12'050
	Engagement temporaire à 80% pour 4 mois en remplacement d'une absence maladie de longue durée au stade municipal (décision municipale du 25 juin 2014)		1'350
611.3109	Frais administratifs divers Observatoire de la sécurité (décision municipale du 5 février 2014)	35'000	5'000
611.3185	Prestations de tiers Observatoire de la sécurité (décision municipale du 5 février 2014)	121'000	20'000
<b>7. CULTURE ET TOURISME</b>			
151.3012	Traitements Engagement temporaire à 10% en remplacement d'une absence maladie de longue durée à l'Echandole (décision municipale du 2 juillet 2014)	41'000	3'200
151.3186	Prestations de tiers Remplacement temporaire à 10% d'une absence maladie de longue durée à l'Echandole (décision municipale du 2 juillet 2014)	8'000	3'500
151.3901	Charges sociales Engagement temporaire à 10% en remplacement d'une absence maladie de longue durée à l'Echandole (décision municipale du 2 juillet 2014)	69'000	300
152.3011	Traitements Engagement temporaire assistante de projet (décision municipale du 4 juin 2014)	203'000	22'000
152.3901	Charges sociales Engagement temporaire assistante de projet (décision municipale du 4 juin 2014)	65'000	6'000

## 8. ENERGIES

801.3012	Salaires personnel occasionnel	40'000	
	Personnel occasionnel serv.commercial et développement (releveurs de compteurs) (décision municipale du 1er octobre 2014)		46'000
805.3156	Prestations de services	42'000	
	Mise à jour du logiciel IS-E (décision municipale du 16 juillet 2014)		39'600
808.3115	Achats de véhicules	0	
	Remplacement d'un véhicule accidenté (décision municipale du 29 octobre 2014)		33'000
833.3189	Autres prestations de tiers	55'000	
	Installation et démontage de l'éclairage de fête (décision municipale du 4 juin 2014)		65'500
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>701'110</b>

## REVENUS

### 4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

431.4517	Subventions cantonales	60'000	
	Ruisseau de Pomy : finalisation de l'avant-projet (décision municipale du 19 février 2014)		11'700

## 8. ENERGIES

808.4363	Remboursement de frais	0	
	Remplacement d'un véhicule accidenté : indemnité de l'assurance (décision municipale du 29 octobre 2014)		11'400
	<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>23'100</b>

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de la Commission des finances, et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2014, représentant au total une augmentation de charges de fr. 701'110.- et une augmentation des revenus de fr. 23'100.-, sont accordés à la Municipalité ;

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2014	2'988'970
+ Augmentation des charges 1 <sup>ère</sup> série	252'300
- Augmentation des revenus 1 <sup>ère</sup> série	0

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>	
1. Administration générale	5'500		
2. Finances	8'900		
3. Urbanisme et Bâtiments	19'400		
4. Travaux et environnements	72'210	11'700	
5. Jeunesse et Cohésion sociale	281'000		
6. Police et Sports	95'000		
7. Culture et Tourisme	35'000		
8. Energies	184'100	11'400	
	<u>701'110</u>	<u>23'100</u>	
Charges supplémentaires 2 <sup>ème</sup> série			701'110
Revenus supplémentaires 2 <sup>ème</sup> série			<u>23'100</u>
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires			<u><u>3'919'280</u></u>

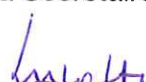
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



D. Siebenthal

La Secrétaire :



S. Lacoste

Délégué de la Municipalité : M. D. von Siebenthal, syndic